

## **PRÉSENTÉ**

**PROBLÉMATIQUE DE L'ÉPANDAGE DE LISIER LIQUIDE  
DANS LE BAS ST-LAURENT**

**ANALYSE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX SUR LA RÉGION  
RECOMMANDATIONS**

Mémoire du Comité de Citoyens du Bas St-Laurent  
Conseil régional de l'Union Paysanne

Recherche et rédaction : Marie-Claude Leclerc@2003

## PRÉSENTATION

Les citoyens du Bas St-Laurent sont très inquiets de la détérioration de leur territoire, comme tous ceux des autres régions du Québec.

La qualité de leur environnement se dégrade tout comme leur qualité de vie. Ce qui pourrait faciliter la reprise en main des régions est souvent court-circuité par des industries peu soucieuses du bien-être des collectivités locales et de la qualité de l'environnement. Le cas des porcheries nous interpelle puisqu'il est un des facteurs importants de la dégradation de l'environnement et qu'il a contribué à la disparition de productions agricoles en s'imposant en quelques décennies comme une des seules productions viables au Québec au détriment des productions de moins grande envergure qui pourraient assurer une sécurité alimentaire aux citoyens des régions.

Les préoccupations des producteurs porcins se défendent dans une optique d'expansion économique, mais elles se font au détriment de la santé de la population et de l'environnement. Il est dommage qu'une organisation comme l'UPA qui au départ visait l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs soit devenue un puissant groupe de pression et perde de vue les lois les plus élémentaires de l'agriculture. Les agriculteurs qui veulent respecter l'environnement se trouvent piégés au sein du seul syndicat reconnu. Les coûts environnementaux liés à la décontamination des sols, des eaux, de l'air et les coûts sociaux liés à la santé et au bien-être en zones rurales sont énormes. L'expansion économique est souhaitable à condition de respecter des normes environnementales rigoureuses et de se soucier du bien commun. Nous en payons déjà les conséquences de la destruction de notre environnement.

L'autonomie des régions ne peut exister sans une auto-production alimentaire et une saine gestion de ses ressources naturelles dont son eau potable. La provenance des produits alimentaires de base disponibles localement est en grande majorité de l'extérieur de la région et du Québec. Les quelques produits locaux existants sont difficilement disponibles dans les marchés d'alimentation et s'ils nous reviennent, ils sont souvent emballés à des kilomètres de leur lieu de production et identifiés par leur lieu d'emballage et non d'origine. De plus, ces longs trajets effectués par nos produits, des parcours de 500 km souvent, a pour conséquence des prix plus élevés dus au transport routier et l'utilisation massive de produits de conservation pour assurer une certaine fraîcheur. Sans compter la compétition avec les marchés extérieurs.

Malgré le moratoire imposé sur la production porcine dans le Bas St-Laurent, il y a lieu d'examiner les impacts environnementaux et sociaux qui persistent dans la région et de prévenir que ceux-ci ne se perpétuent et de revoir certaines pratiques agricoles pour sauvegarder un environnement plus sain et viable.

## PRODUCTION PORCINE ET LE FLEUVE

La région du Bas St-Laurent longe le fleuve sur une grande distance. Dans son étude, M. Jean Painchaud démontre bien les répercussions que peuvent avoir les industries sur la qualité de notre environnement bien au-delà des zones agricoles en affectant les cours d'eau.

Domaine d'intervention « Agriculture » de la phase III du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 : « La production porcine et la culture du maïs. Impacts potentiels sur la qualité de l'eau », Le Naturaliste canadien, volume 123, numéro 1, hiver 1999, p. 41-46.

Il nous semble opportun de souligner des extraits du texte puisqu'il regroupe plusieurs de nos constats généraux et complètent les impacts environnementaux débordant du cadre strictement rural.

"L'intensification de la production porcine a conduit à privilégier un mode de gestion liquide du fumier. L'épandage du lisier formé peut entraîner la pollution de l'air et de l'eau dans les régions où la production porcine est concentrée. D'autre part, la culture du maïs (et de soya) est généralement associée à une utilisation massive d'engrais et de pesticides, dont une partie peut se déverser dans les écosystèmes aquatiques, de même qu'à des pratiques provoquant l'érosion des sols agricoles, ce qui cause la turbidité et l'envasement des rivières."

"La contamination peut évidemment avoir des conséquences néfastes sur les usages récréatifs des cours d'eau, qui s'en trouveront limités ou interdits. La baignade, par exemple, est fréquemment limitée dans les cours d'eau (...) À cause des concentrations de coliformes trop élevées. Ces micro-organismes présentent aussi un potentiel pathogène pour la faune aquatique ; des observations dans les rivières du sud-ouest du Québec confirment d'ailleurs que les communautés ichthyologiques sont sujettes aux infections virales, bactériennes et parasitaires. La contamination peut également affecter la santé humaine quand l'eau infectée sert de source d'eau potable".

"La contamination directe des eaux de surface se produit par voie de ruissellement lors de l'épandage en périodes humides. Il a même été démontré que des bactéries peuvent survivre plusieurs années dans le sol ou à l'interface sol-eau, constituant ainsi une source de contamination à long terme pour les eaux de surface et les eaux souterraines (...) Dans les eaux de surface, la matière organique peut entraîner des déficits en oxygène nuisibles à la faune aquatique. Par ailleurs, le carbone organique réagit avec le chlore utilisé dans l'eau potable. De plus grandes quantités de carbone organique dans l'eau brute entraînent une utilisation accrue de chlore pour assurer la désinfection de l'eau. Or, le chlore et la matière organique réagissent pour former des sous-produits possédant un potentiel toxique. (...) Finalement, l'azote et le phosphore provenant du lisier de porc affectent également la qualité des eaux. Les composés azotés peuvent avoir des conséquences toxicologiques et nuire à la vie aquatique et à la santé humaine. En outre, la surfertilisation conduit à la saturation des sols en phosphore et provoque l'eutrophisation des lacs et des rivières."

## **SITUATION GLOBALE**

Les statistiques démontrent que la production porcine au Québec a augmenté de manière significative de 1996 à 2001 au Québec soit 23.9 % de plus de porcs, 26.3 % de truies de reproduction 23.9 % de porcelets et porcs d'engraissement. Le 15 février 2003, un communiqué indiquait, dans le journal Le Devoir, que la production de porcs au Québec était de 7 millions de porcs répartis entre 3000 fermes selon la fédération des Producteurs de porcs du Québec. De plus, il semble y avoir une prolifération de porcheries clandestines réparties sur le territoire.

Cette augmentation hausse inévitablement celles des grandes cultures et l'épandage de lisier liées à l'élevage.

Maïs et grains : hausse de 31.3 % de la superficie en hectares.

Soya : 53.1 % soit une hausse de la superficie en hectares.

À noter que ces deux cultures sont génétiquement modifiées.

Les autres cultures sont en hausse : L'orge 27.3 % et la luzerne 11.5 %.

Avec une baisse de 18.7 % pour les autres cultures fourragères à l'hectare.

Quant aux épandages (superficie en hectares) déclarés en 1995 et 2000, le lisier liquide en surface est en hausse de 44.2 % et injecté en hausse de 113.4 %.

Il y a eu des diminutions de 4.2 % pour le fumier solide et de l'irrigation de 44.8%

À noter que les répondants pouvaient déclarer plus d'une application.

Source : Statistiques Canada

## SITUATION DANS LA RÉGION CONCERNÉE

Les données spécifiques et récentes sur la région du Bas St-Laurent sont difficiles à obtenir et à cerner puisque le territoire délimité varie selon les statistiques et les sources. Certaines données sont soit non-disponibles ou sous le sceau de la confidentialité en ce qui concerne la production porcine. Nous devons donc nous fier aux données fournies et questionner les données manquantes.

La production porcine compte pour 2.5 % du Québec avec ses 71 fermes de la zone Côte-du-Sud qui inclut une portion du Bas St-Laurent. Les tableaux ne fournissent cependant pas de données sur la région pour les productions porcines. Statistiques fournies par l'UPA dans l'article de la revue Agri-Portrait de 2002, page 10.

On dénombre, selon le MAPAQ, 125 producteurs naisseurs et finisseurs déclarés en 1997. Il faudrait définir quelle proportion est inclus dans la Côte-du-Sud et quel est le recensement réel et actuel en 2003.

Selon les données fournies précédemment, on peut calculer qu'il a 175,000 porcs (2.5 % des 7 millions du Québec) dans le Bas St-Laurent soit une moyenne de 2465 porcs répartis sur les 71 fermes.

Le portrait régional du Bas St-Laurent par Environnement Québec démontre qu'en 1996, la région comptait 41,464 porcs répartis sur les fermes de la région. Soit une augmentation de 133,536 porcs depuis 1996. Soit une hausse moyenne de 22,256 porcs /an sur une période de six ans pour notre région.

Les MRC de La Mitis, De Rimouski-Neigette et du Témiscouata sont cependant exclues du décompte à cette date. Parmi ces MRC, on remarque cependant des surplus de lisier en juin 2002.

**MUNICIPALITÉS DU BAS ST-LAURENT AFFECTÉES PAR UN SURPLUS DE LISIER  
OU ZONES D'ACTIVITÉS LIMITÉES (ZAL)**

Le nombre des ZAL est passé de 165 à 281 entre juin 2001 et juin 2002 pour l'ensemble du Québec.

Source : "Les Municipalités en surplus", La Terre de Chez Nous, 27 juin 2002, page 11.

MRC Kamouraska

11/18 municipalités  
18,060 sur 23,216 habitants  
77 %

Kamouraska 707  
La Pocatière 1,862  
Rivière-Ouelle  
St-André 598  
Saint-Denis 488  
St-Germain 300  
St-Joseph-de-Kamouraska 412  
St-Pacôme 1799  
Saint-Pascal 3,850  
St-Philippe-de-Néri 967  
St-Anne-de-la-Pocatière 4,887  
Ste-Hélène 933

MRC La Matapédia

3/18 municipalités  
3,135 sur 20,883 habitants  
15%

St-Noël 509.  
St-Tharcisius 557  
Sayabec 2,069

MRC La Mitis

5/19 municipalités  
4,415 sur 20,160 habitants  
20%

La Rédemption 562  
Les Hauteurs 636  
St-Gabriel-de-Rimouski 1,223  
St-Octave-de-Métis 575  
Ste-Luce 1,419

### MRC Les Basques

3/11 municipalités  
2,861 sur 10,204 habitants  
20%

Saint-Clément 566  
Saint-Jean-de-Dieu 1,828  
Ste-Françoise 467

### MRC Matane

1/16 municipalités  
23,723 habitants  
6%

Ste-Félicité 1,300

### MRC RIMOUSKI-NEIGETTE

4/17 municipalités  
35,149 sur 52,667 habitants  
67%

Rimouski 31,773  
St-Anaclet-de-Lessard 2,546  
St-Valérien 830

### MRC Témiscouata

1/20 municipalités  
23,080 habitants  
6 %

St-Louis-du-Ha!-Ha! 1,480

### MRC Rivière-du-Loup

4/16 municipalités  
18,264 sur 32,120 habitants  
56 %

L'Isle-Verte 971  
Rivière-du-Loup 14,721  
St-Arsène 1,198  
St-Hubert-de-Rivière-du-Loup 1,374

Nombre d'habitants : Recensement de la population en 1996 par Statistiques Canada.

Soit 32 municipalités qui sont atteintes par des surplus soit 11.38 % des ZAL du Québec.

84,664 personnes sont donc potentiellement affectées par les épandages soit 40 % de la population régionale en plus des municipalités voisines touchées par la pollution atmosphérique et les contaminations probables d'eaux de surface, souterraines et les sols.

Les sources n'indiquent pas l'augmentation fort probable des zones en surplus entre juin 2002 et la fin de la saison 2002.

Des comités de citoyens en dehors des ZAL notamment à St-Épiphanie se sont formés pour dénoncer les odeurs et les atteintes à leur bien-être.

## LA PRODUCTION DE MAÏS ET DE SOYA ET LES PESTICIDES

Avec la Politique de l'eau, les municipalités qui desservent plus de 5000 habitants doivent réaliser 4 fois par année le suivi des pesticides dans l'eau qu'elles distribuent, et éventuellement, installer un système de traitement d'eau plus adéquat quoique plus coûteux car les systèmes conventionnels de traitement n'enlèvent pas les pesticides.

Il y a lieu de s'inquiéter pour les municipalités comptant moins d'habitants comme c'est le cas de la majorité des municipalités du Bas St-Laurent où l'obligation d'un suivi n'est pas en vigueur. Les réglementations comptent sur un meilleur contrôle à la source, il serait plus approprié d'éliminer les pesticides nuisibles à une saine gestion de l'eau potable et de choisir les alternatives plus écologiques déjà existantes ce qui réduirait passablement les coûts de traitement de l'eau potable à l'avenir.

Les cultures du maïs et du soya entre 1996 et 2001 au Québec ainsi que celles de l'orge et de la luzerne ont eu un impact sur l'augmentation des superficies cultivées et par le fait même sur celle des pesticides.

Maïs et grains : hausse de 31.3 % de la superficie en hectares.  
Soya +53.1 % soit une hausse de la superficie en hectares.  
L'orge 27.3 % et la luzerne 11.5%

Avec une baisse de 18.7 % pour les autres cultures fourragères à l'hectare.

Utilisation de pesticides entre 1995 et 2001 :

Herbicides : en hausse de 32.5%  
Insecticides : en hausse de 6.5%

À noter que les deux cultures principales sont génétiquement modifiées et demandent des pesticides plus puissants pour résister aux agressions. L'utilisation des pesticides comme le reconnaît le ministère de l'Environnement dans ces rapports n'est pas une solution durable pour réduire la contamination puisque les solutions de remplacement d'un pesticide par un autre ne règle pas nécessairement le problème. De plus, les pesticides détruisent des éléments essentiels à la fertilité des sols et à la décomposition des matières organiques soit principalement les insectes auxiliaires, les micro-organismes et les vers de terre

"La culture du maïs (et du soya) fait aussi appel à d'importantes quantités d'engrais, et elle est généralement associée à des pratiques culturales qui rendent les sols vulnérables à l'érosion. Les éléments fertilisants utilisés en production de maïs sont sujets au ruissellement et au lessivage, et ils sont entraînés en grande partie dans les eaux de surface et les eaux souterraines."

« La production porcine et la culture du maïs. Impacts potentiels sur la qualité de l'eau », Le Naturaliste canadien, volume 123, numéro 1, hiver 1999, p. 41-46, Jean Painchaud

Les engrais sont en faible hausse entre 1996 et 2001, selon statistiques Canada mais encore très présents.

Pour le Bas St-Laurent, on dénombre en 1996, 308 km carré utilisés pour l'ensemble des pesticides. La hausse à l'échelle du Québec laisse croire qu'il y a aussi eu une augmentation significative pour le Québec et notre région.

La production des grandes cultures en 2002 dans la région du Bas St-Laurent représente 5.2 % de celle du Québec.

Les échantillonnages effectués depuis 1992 par le Ministère de l'Environnement prouvent déjà que la présence de pesticides est largement au-dessus des limites acceptables soit entre 9 et 48 % selon les dates d'échantillonnage.

## PRODUCTIONS PORCINES ET AUTRES PRODUCTIONS AGRICOLES.

Les risques de contamination sont nombreux sur les terres agricoles avoisinantes.

La prolifération de champs de maïs et de soya propage des pesticides par voie aérienne et par les sols et l'eau. Sans compter les risques de contamination par les OGM.

Les épandages répétitifs de lisier liquide contaminent par des surplus d'azote et de phosphore mais aussi les métaux lourds, les résidus chimiques et pharmaceutiques. Ces agents de contamination affectent les eaux de surface et souterraine, les sols et l'air. Le lisier nourrit les plants mais pas le sol. Il l'appauvrit et empêche la formation de l'humus. L'épandage détériore les routes et compacte les sols.

Cette détérioration massive entraîne des risques grandissants pour les productions agricoles qui voisinent les terres contaminées. Les terres fertiles sont de moins en moins nombreuses dans notre région au rythme où va l'étalement des monocultures, qui comme on le sait, est nuisible à une bonne gestion des sols et les épandages massifs de lisier. La Saskatchewan a complètement détruit ses sols et fait disparaître toute forme d'agriculture saine. De plus, plusieurs producteurs coupent les boisés sur les terres d'épandage pour en augmenter la superficie détruisant ainsi les écrans naturels et détériorant du même coup les ressources forestières. Ceci affecte la bande de protection entre les terres et risque conséquemment de contaminer encore plus les terres voisines.

Dans une optique de développement durable, il faut assurer aux agriculteurs et aux citoyens ruraux des régions des terres qui offrent des potentiels de développement agricole quelle que soit la superficie des sols. Plusieurs jeunes, citoyens et retraités verraient des perspectives intéressantes dans notre région pour s'y installer et pratiquer l'agriculture à plus ou moins grande échelle par contre la crainte des industries porcines leur fait craindre que la région ne soit déjà trop lourdement affectée.

De plus, l'existence de productions agricoles utilisant le lisier liquide risque de compromettre les activités découlant du tourisme régional particulièrement par les émanations nauséabondes de lisier liquide.

De plus, avec la demande croissante des consommateurs pour des produits locaux, naturels et biologiques, notre région risque de perdre un volet appréciable de ce marché qui pourrait donner un essor économique intéressant à notre région tout en lui assurant une autonomie alimentaire non négligeable.

Les portraits des différentes MRC de la région effectués par le MAPAQ proposent plusieurs productions qui seraient viables. Selon la classification des sols, les MRC sont en bonne proportion de bonne qualité.

On remarque aussi que l'approche "intégration" a fait disparaître de nombreuses fermes offrant une diversité de cultures. De plus, le nombre d'emplois créés par les fermes porcines sont les plus bas dans la production animale. Les productions fruitières et maraîchères ont un bon potentiel de développement ainsi que le marché de la transformation des produits qui est actuellement déficient. De plus, l'agriculture biologique connaît une croissance de 25 % par année au Québec, il y a actuellement avec une cinquantaine d'entreprises certifiées ou en voie de le devenir sur notre territoire. Le lait biologique en tête représente 25 % de la production québécoise.

Les normes du Conseil d'accréditation du Québec sont très strictes en matière d'agriculture biologique et les conditions favorables à l'agriculture de produits naturels requièrent aussi des terres fertiles et saines. Une protection de ces terres est essentielle pour éviter les agents de contamination produits par les industries polluantes et les projets d'expansion qui compromettent lourdement l'équilibre environnemental de notre région.

Si l'agriculture veut reprendre son essor et participer au développement économique de la région, elle doit composer actuellement avec plusieurs contraintes imposées par ceux qui contaminent. La loi-cadre de la politique de l'eau sera donc accueillie avec grand plaisir si elle parvient à encadrer les exigences dont le Québec a grandement besoin en matière d'environnement pour la sauvegarde de l'eau essentielle à la production agricole et à tous les citoyens. Un resserrement dans l'échéancier des recommandations serait impératif pour éviter que la situation ne s'aggrave encore plus.

## DÉVALUATION DES TERRAINS ET DES PROPRIÉTÉS

Les municipalités déjà ciblées par les surplus de lisier (ZAL) et les municipalités avoisinantes sont affectées de plus en plus par l'air contaminé sans compter la forte possibilité de contamination de l'eau potable.

L'air contaminé qui provient principalement de l'épandage répétitif et excessif de lisier et des champs de maïs et soya génétiquement modifiés en plus d'être aspergés de pesticides est remarquable particulièrement pour son odeur exécrable et les substances nocives qui se propagent. Les citoyens qui vivent dans ses zones voient leur qualité de vie chuter dramatiquement et les risques pour la santé sont très élevés pour les citoyens des villages et des fermes.

Les alternatives sont simples : soit demeurer à l'intérieur pendant la saison des épandages soit se résoudre à déménager hors de la zone contaminée.

Cette dernière option est regrettable puisqu'elle signifie aussi la perte de citoyens pour une municipalité et aussi la dévaluation des propriétés et des terrains dans les villages et sur les terres agricoles. Souvent ces dernières sont ciblées pour leur potentiel d'épandage et ce, à rabais.

Vendre une propriété dans une zone contaminée est assez difficile. Il y a de fortes chances que celle-ci soit abandonnée ou vendue à perte avec un peu de chance... Nous n'avons pas d'indices de dévaluation par contre plusieurs témoignages dénotent des chutes de l'ordre de 40 % et plus.

Y a-t-il des compensations prévues pour ces pertes ?

Qui devrait assumer ces pertes ? Le citoyen, le pollueur ou le gouvernement.

Existe-t-il des indices permettant de déceler le taux de pollution atmosphérique en milieu agricole permettant d'indiquer que la zone est à risque pour la population ?

Existe-t-il une zone de confort selon les lois environnementales ?  
Ou celles de la santé ?

Une zone déclarée viable où l'air, l'eau et les sols ne sont pas contaminés et ne puissent nuire au bien-être général des citoyens dont leur santé.

## POLLUTION DE L'AIR PAR LES CONTAMINANTS AGRICOLES

Le système respiratoire en milieu rural est soumis à des agressions physiques, toxiques, et allergiques importantes et répétées. Outre les particules communes de l'environnement, il faut ajouter les substances chimiques et leurs dérivés : insecticides, herbicides, fongicides multiples, additifs alimentaires du bétail, engrais ; mais aussi substances gazeuses irritantes issues de la fermentation du lisier : ammoniacque, CO<sub>2</sub>, NO<sub>2</sub>, hydrogène sulfureux.

Les effets sur la santé sont complexes et reposent sur plusieurs variables. On peut cependant remarquer que certaines maladies tendent à s'aggraver avec l'augmentation des contaminants chimiques. Et malheureusement en circulant dans l'air, les particules toxiques se propagent aussi hors du secteur immédiat des agriculteurs et risquent de se répandre chez la population environnante particulièrement dans les zones en surplus de lisier.

On peut noter deux maladies respiratoires fréquentes chez les agriculteurs : bronchite chronique du milieu agricole et l'asthme professionnel agricole. et les atteintes pariéto-alvéolaires (alvéolites allergiques extrinsèques, syndromes aigus fébriles, œdèmes pulmonaires toxiques).

### Les bronchopathies chroniques du milieu agricole

Dalphin J.C. et al. 1993, Zedja J.E. et Dosman J.A. 1993

"Depuis près de 20 ans, l'OMS a montré que l'incidence des BPCO. chez les agriculteurs était directement reliée à l'ancienneté et à l'intensité du contact avec les poussières végétales. Aux Etats-Unis et dans d'autres pays, comme en France, est décrite la haute fréquence des troubles chroniques bronchiques en milieu agricole. Même en dehors de toute consommation tabagique, on retrouve une inflammation diffuse des voies aériennes, une hyper-réactivité bronchique non spécifique, une hyper-sécrétion. On peut ainsi affirmer la notion de B.P.C.O. professionnelle dans les secteurs d'élevages de porcs et de volailles en batterie, de silos à grains, en zone de production laitière."

### L'asthme professionnel agricole

Bessot J.C. et al. 1996, Dubiez A. 1995

"L'acquisition d'une hyper réactivité bronchique chez l'agriculteur au contact des poussières organiques a été clairement démontrée, avec d'importantes variations saisonnières de l'hyper réactivité bronchique de l'asthmatique en fonction du type d'allergène en cause (période de la moisson chez les sujets sensibilisés aux céréales)"

"Les facteurs allergéniques responsables sont très divers et impliquent des poussières et gaz de diverses origines : céréales et dérivés (...) Sont particulièrement en cause les produits phytosanitaires organiques et de synthèse (fongicides, insecticides, dérivés phénolés d'entretien, engrais azotés ou phosphatés, herbicides)."

"Pour résumer, contrairement aux notions habituellement retenues, l'aérocontamination en milieu agricole est considérable et source de désordres respiratoires parfois graves. De réels progrès ont été accomplis dans la connaissance des mécanismes physiopathologiques d'un certain nombre de tableaux cliniques, mais il convient surtout de retenir l'importance, la fréquence et la gravité des bronchopneumopathies chroniques obstructives."

Aérocontaminants agricoles et troubles respiratoires associés  
Bessot J.C. et al. 1996, Dubiez A. 1995

Substances végétales  
Céréales, foin, soja, épices, pollens

Asthme, rhinite,  
Bronchite chronique,  
Obstruction bronchique

Micro-organismes  
Moisissures,  
Bactéries (dont actinomycètes thermophiles)  
Toxines bactériennes et fongiques

Alvéolite allergique extrinsèque,  
Syndrome des poussières organiques toxiques  
Asthme et hyper réactivité bronchique,  
Obstruction bronchique chronique

Protéines et squames animales  
Asthme, rhinite  
Alvéolite allergique extrinsèque

Acariens et insectes  
Asthme, rhinite  
Alvéolite allergique extrinsèque

Produits chimiques et gaz toxiques  
NH<sub>3</sub>, H<sub>2</sub>S, CO<sub>2</sub>, NO<sub>2</sub>, SO<sub>2</sub>, pesticides, engrais  
Toux, bronchiolite, asthme,  
Oedème pulmonaire, fibrose

Bien que les études ne soient pas spécifiques au Québec, il n'en reste pas moins qu'elles peuvent offrir plusieurs similitudes notamment au niveau des contaminants chimiques puisque ce sont sensiblement les mêmes produits qui circulent sur le marché agricole.

## SANTÉ ET PRODUCTION DE LISIER LIQUIDE

Il est indéniable qu'il y a un lien direct entre la production de lisier liquide, les cultures et la santé des citoyens.

Les effets connus du public des plantes génétiques modifiées sont les risques d'allergie et une augmentation croissante de la résistance aux antibiotiques. Les recherches demeurent restreintes et discrètes. Les cultures OGM entraînent une augmentation croissante de l'utilisation de pesticides. Ces derniers finissent par s'accumuler dans l'eau potable et sont difficilement détectables avec les traitements d'eau conventionnels ce qui affecte tous les citoyens. Les pesticides se retrouvent partout : dans l'eau du robinet et les réserves d'eau mais aussi dans l'eau embouteillée, dans l'eau de pluie, dans l'air et sous forme de résidus dans les aliments.

Les expositions aux pesticides les plus dangereuses touchent d'abord et avant tout les producteurs et leur entourage immédiat, le milieu rural et les citoyens. Une étude approfondie a été effectuée sur les pesticides par M.François Veillerette. Nous présentons et citons les répercussions qui touchent le milieu rural et la santé humaine.

Il remarque une baisse de fertilité plus forte chez les hommes exposés aux pesticides et conséquemment des anomalies de reproduction.

" Cette baisse de fertilité serait due à la dissémination de POPs et autres composés chimiques perturbateurs hormonaux dans l'environnement. Ainsi une étude portant sur 800 couples tentant une fécondation in-vitro a montré que les hommes modérément ou fortement exposés aux pesticides avaient des taux de fertilisation diminués de manière significative comparé aux hommes non exposés".  
E.Tielemans et al., Lancet 354, 1999

### Pesticides et Cancer chez l'adulte

#### Lymphome Non Hodgkinien

Chez les professionnels, plusieurs études trouvent des corrélations entre des herbicides spécifiques ( 2,4-D) et l'apparition de LNH .

Des études mettent également en évidence une corrélation entre exposition à l'atrazine ou au glyphosate et un risque accru de LNH.

Chez des riverains de zones d'application : au Canada une étude montre le doublement de la fréquence des LNH mortels dans des zones agricoles où sont pulvérisés des herbicides.

H.I Morison, Wilkins, Semenciw et al. Herbicides and cancer. J Natl Cancer Inst 84.(1992) n° 24. 1866-74.

Susan OSBORN : " Do pesticides cause lymphomas ?" 2000. Lymphoma foundation of America.

H.I Morison, Wilkins, Semenciw et al.NHL and agricultural practices the prairie province of Canada. Scand J Work Env Health, 1994, 1: 42-47.

#### Myelome multiple

Chez les professionnels : jusqu'à 5 fois plus de risque de contracter un M.M chez les utilisateurs d'herbicides.

J.F Viel et S.T Richardson, lymphoma, multiple myeloma and leukemia among french farmers in relation to pesticide exposure. Soc Sci Med 37, 1993, 771-777

### Leucémie

Chez les professionnels : d'après le registre des cancers de Californie centrale, il existe une corrélation entre l'utilisation des herbicides 2,4-D et atrazine et la leucémie chez les hommes d'origine hispanique.

P.K Mills, Correlation analysis of pesticide use data and cancer incidence rate in California Counties, Arch Env Health 53,1998

À noter que plusieurs études constatent aussi cette corrélation entre les pesticides et la leucémie autant chez les hommes que les femmes et une transmission par l'allaitement

### Sarcome des tissus mous

Chez les professionnels : le développement de S T M est fréquemment lié dans la littérature scientifique à l'exposition aux herbicides phenoxy ( risque multiplié par 10 / personnes non exposées)

M Kogevinas, T.Kauppinen, R.Winkelmann et al. STS and NHL in workers exposed to phenoxy herbicides, chlorophenols and dioxins : two nested case-control studies, Epidemiology 6 (1995)4 : 396-402.

### Tumeurs du cerveau

Chez les professionnels : la thèse du Professeur J.F Viel montre que « la mortalité par cancer du cerveau et l'exposition aux pesticides utilisés dans les vignes.. » sont statistiquement liées.

J.F.Viel : Etude des associations géographiques entre mortalité par cancers en milieu agricole et exposition aux pesticides »1992.

### Cancers gastro-intestinaux

Chez les professionnels : l'exposition aux pesticides organochlorés apparaît liée à toute une variété de cancers gastro-intestinaux. Ainsi, les professionnels exposés au DDT ont jusqu'à 7 fois plus de risque de développer une cancer du pancréas.

D.Garabrant, J.Held, B.Langholtz e tal. DDT and elated compounds and risk of pancreatic cancer. J Natl Cancer Inst 84(1992) 10: 764-771.

### Cancers de l'appareil urinaire

Chez les professionnels : le fait d'être exposé aux pesticides agricoles a été corrélé avec un risque accru de cancer du rein.

F.Forastriere, A.Quercia, M.iciet al. Cancer amon farmers in central Italy, Scan J Work Env Health 19(1993) 6:382-389.

### Cancer des testicules

Les enfants dont les parents ont une activité agricole ont une plus forte proportion de cancers des testicules.

Les affections peuvent apparaître chez l'enfant ou le jeune adulte.

P Kristensen, A.Andersen, L.M Irgens et al. Cancer in offspring of parents engaged in agricultural activities in Norway. Intl J Cancer 65 (1996) 1: 39-50

### Cancer de la prostate

De nombreuses études montrent la corrélation entre l'exposition aux pesticides et le cancer de la prostate .

J.W Van Der Gulden et al. Farmers at risk for prostate cancer. Br J Urology 77 (1996)1: 6-14.

## Cancers chez l'enfant

### **Leucémie**

L'exposition professionnelle des parents aux pesticides semble augmenter le risque de leucémie chez l'enfant transmissible notamment par l'allaitement.

J.L Daniels et al. Pesticides and childhood cancers, env Health Persp 105 (1997) 10:1068-77.

### **LNH**

Les enfants de parents travaillant dans l'agriculture ont plus de risque de développer un LNH que les autres.

J.L Daniels et al. Pesticides and childhood cancers, env Health Persp 105 (1997) 10:1068-77.

### **Tumeur de Wilm**

Les enfants de père travaillant dans l'agriculture ont plus de risque de développer une tumeur de Wilm que les autres.

N.T.Fear, E.Roman, G.Reeves and B.Pannett, Childhood cancer and paternal employment in agriculture : The role of pesticides, Br J Cancer 77(1998)5 : 825-

## Effets neurologiques et comportementaux chroniques

### **Maladie de Parkinson**

De nombreuses études montrent que l'incidence de la M D P est plus grande dans les pays industrialisés. Dans ces pays ce sont les gens qui vivent dans les zones rurales, qui travaillent dans des fermes ou qui ont utilisé des pesticides qui ont le risque le plus élevé de développer la maladie.

R.Lewin, Parkinson's disease : an environmental cause ? Science 229(1985) 257-258-258.

### **Neurotoxicité périphérique**

Les pesticides qui inhibent la cholinestérase ( les organophosphorés et N-méthyl carbamates) interfèrent avec la transmission de l'influx nerveux. Plusieurs études montrent la survenue d'anomalies neurologiques chez des usagers exposés de manière chronique à de tels pesticides : déséquilibres, amoindrissement des réflexes, retard de conduction de l'influx nerveux...

K.Steenland, B.Jenkins, R.G.Ames et al, Chronic neurological sequelae to organophosphates pesticide poisoning, Am J Pub Health 84 (1994) 731-736.

### **Effets neuro-cognitifs**

Les effets neuro-cognitifs des pesticides organophosphorés sur les populations exposées professionnellement sont : troubles de la mémoire, anxiété, irritabilité et dépression .

G.A.Jamal, Neurological symptoms of organophosphorus compounds, Adverse Drug React Rev 16 (1997) :133-170.

### **Crises de convulsion**

De nombreux pesticides sont connus comme augmentant l'excitabilité du système nerveux central et pouvant provoquer des crises de convulsion.

M.A.O'Malley, clinical evaluation of pesticide exposure and poisonings, Lancet 349(1997) :1161-1166.

### Effets sur le développement neurologique de l'enfant

L'exposition du système nerveux en développement de l'enfant à des pesticides peut conduire à des effets négatifs sur celui-ci.

Ainsi, dans une région du Mexique, des enfants vivant dans une région où les pesticides étaient utilisés de manière intensive ont présenté toute une série de retard de développement neurologique par rapport à d'autres enfants moins exposés. Ces retards ont été mis en évidence pour la force physique, la coordination motrice et la mémoire à court terme.

E.A.Guillette, M.M.Meza, M.G.Quilar et al. An anthropological approach to the evaluation of preschool children exposed to pesticides in Mexico, Env Health

## NITRATES, NITRITES ET SANTE

Les effets sur la santé des nitrates sont liés à la transformation des nitrates en nitrites et éventuellement en nitrosamines au niveau du tube digestif. Chez l'homme, les nitrites sont responsables des risques de méthémoglobinémie aiguë qui s'observe principalement chez le nourrisson.

Ces teneurs élevées sont liées à l'usage excessif des engrais pour l'agriculture, à des épandages, notamment de déjections animales, ainsi qu'au dysfonctionnement de certains systèmes d'épuration des eaux usées, en particulier dans les zones d'habitat dispersé. En raison du délai de transit depuis la surface des sols jusqu'aux nappes souterraines, même en cas de bonne gestion de l'azote, notamment par la maîtrise de la fertilisation des cultures, l'augmentation de la teneur en nitrates peut se poursuivre sur plusieurs années ou dizaines d'années.

Dans les eaux marines littorales, l'accroissement des concentrations de nitrates entraîne l'apparition d'une prolifération algale qui peut être toxique pour l'homme directement et indirectement par la consommation de coquillages.

Des études scientifiques récentes confirment le risque d'effets nocifs aigus (méthémoglobinémie aiguë du nourrisson) à partir de 50 mg/l de nitrates dans l'eau de consommation humaine et des risques de cancers. Les groupes les plus vulnérables sont les très jeunes enfants et les femmes enceintes.

Il est difficile de repérer et contrôler les contaminations bactériologiques présentes dans les aliments et le tube digestif. La concentration de nitrates dans l'eau potable permet de repérer plus facilement les populations à risque, il faut également tenir compte des aliments d'origine végétale ou carnée qui en contiennent.

SOURCE ; (\*) Fan, A.M. Willhite, C.C., and Book, S.A. (1987). Evaluation of the nitrate drinking water standard with reference to infant methemoglobinemia and potential reproductive toxicity. Regul. Toxicol. Pharmacol. 7, 135-148.

Fan, A.M. and Steinberg (1996). Health Implications of Nitrate and Nitrite in Drinking Water : An Update on Methemoglobinemia Occurrence and Reproductive and Developmental Toxicity. Regul. Toxicol. Pharmacol. 23,35-43

Dans "L'eau du Québec source de fierté" de Nathalie Fortin, ing. M.Env., L'auteur note les effets des nitrites sur la santé.

"Les risques sont les mêmes pour un bébé en gestation.

Ils peuvent créer une hypertension artérielle, des réactions semblables à celles de l'allergie : urticaire, maux de tête, chez des adultes prédisposés ou fragilisés ;

Ils inhibent l'activité des vitamines A et B ;

Ils sont cancérogènes"

## RECOMMANDATIONS

### 1). Étude exhaustive de caractérisation de l'eau potable

Nous demandons une analyse pour tout le Bas St-Laurent, comme celle présentée en cours par le ministère de l'Environnement dans les régions ciblées reconnues en surplus de fumier afin d'identifier les sources potentielles de contamination dont les résultats sont attendus en mai 2003.

Plusieurs municipalités du Bas St-Laurent sont déjà aux prises avec des surplus de lisier et des problèmes d'eau potable. Il y aurait lieu de vérifier sérieusement s'il y a un lien entre l'épandage répétitif de lisier liquide et leur problème d'approvisionnement en eau potable.

Il faudrait prendre des mesures dans les plus brefs délais soit dès le printemps 2003 pour échantillonner les eaux de surface et souterraines des municipalités déjà atteintes par des surplus et les municipalités périphériques. 40% de la population est en zone de surplus, cela justifie amplement une étude de caractérisation.

Mesurer si la concentration en nitrates est réglementaire soit 10 mg/l et les autres composantes dont les pesticides et les antibiotiques pouvant nuire à la santé des citoyens.

Prendre des mesures dans les plus brefs délais soit dès le dégel 2003 pour échantillonner les eaux de surface et souterraines des municipalités déjà atteintes par des surplus et les municipalités périphériques.

Et voir conséquemment, quelles mesures doivent être prises pour remédier à la situation.

Un resserrement des engagements de la Politique de l'eau particulièrement dans les échéanciers serait plus que souhaitable.

### 2). Abolition complète de toutes cultures OGM actuelles et à venir.

Le cas de la Saskatchewan est unique au Canada, mais risque de s'étaler ailleurs et de détruire les autres productions agricoles qu'elles soient biologiques ou simplement naturelles.

Le brevetage du vivant est inacceptable.

Les cultures OGM justifient l'utilisation massive de pesticides de toutes les grandes cultures et contaminent les terres, les sols, l'air et l'eau.

Il est indéniable que les monocultures sont défavorables à l'équilibre des terres agricoles et que la rotation et la diversité des cultures sont reconnues comme plus viables.

### 3). Abolition des pesticides

Les contaminations causées par les pesticides sont nombreuses et se propagent dans tout l'environnement.

#### 4). Utilisation du lisier solide

Remplacer l'épandage de lisier liquide produit principalement par les industries porcines et de plus en plus par l'industrie laitière par un traitement du lisier respectant l'équilibre des sols, des eaux et de l'air. Le traitement sur paille ou brin de scie a fait ses preuves et de plus est compostable. C'est le moyen le plus écologique actuellement.

#### 5). Évaluation des coûts réels de l'épandage de lisier liquide

Composantes du lisier : soit 9 parties d'eau pour 1 de lisier.

Transport : essence et utilisation de camions-citernes et coûts sur les voies de transport et compactage des sols.

Quantité d'eau potable utilisée par les usines de transformation animale.

#### 6). Évaluation des impacts sur l'environnement et la population

Contamination et appauvrissement des sols.

Contamination des eaux de surface et souterraines

Pollution de l'air

Répercussions sur la population : santé et détérioration de la qualité de vie en zone rurale. (Dévaluation des terrains et des terres agricoles)

Comparer ces coûts avec ceux des lisiers solides et leurs impacts sur l'environnement.

#### 7). Faire valoir les principes de l'éco-conditionnalité

Imposer des mesures plus strictes en environnement et mettre en application les principes d'éco-conditionnalité.

Valoriser, favoriser et reconnaître les productions existantes qui respectent l'environnement.

Favoriser aussi les initiatives visant à encourager et revaloriser l'agriculture auprès de la relève. Stages en milieu agricole, programmes de soutien, parrainage en milieu agricole etc.

Favoriser des entreprises de transformation des produits locaux respectant des normes environnementales. Le transport engendre de lourdes dépenses énergétiques et produit des gaz à effet de serre indésirable.

#### 8). Accréditer le syndicat de l'Union Paysanne

#### 9). Rétablir la liberté d'association en agriculture.

#### 10). Répartition des unités animales

La trop grande concentration des unités animales a un impact trop négatif sur l'environnement, la diminution des unités par hectare, permet de protéger les terres agricoles d'une détérioration massive.

Une utilisation plus judicieuse du territoire permettrait aussi la coexistence de plusieurs fermes, favoriserait une revitalisation de la région et en assurerait la diversité par des productions locales variées.

11). Établir une zone de confort

Établir des normes de protection pour les citoyens en milieu rural.

12). Inspection vigoureuse par un comité indépendant du MAPAQ et L'UPA

A). Inspections de tous les lieux à risque soient concluantes pour les champs d'épandage de lisier liquide de toute provenance porcine et bovine plus particulièrement, champs de maïs et de soya, les porcheries officielles et clandestines et les eaux.

B). Évaluer les pertes en boisés et les bandes riveraines. Les limites actuelles des bandes riveraines ne suffisent pas à protéger les cours d'eau de la contamination. Il faut rétablir et même augmenter les bandes riveraines.

C). Recenser toutes les productions porcines, les champs de maïs et de soya ainsi que les terres d'épandage de lisier sans exception. Les données sont actuellement déficientes et ne permettent pas d'avoir un portrait adéquat de la situation.

Le communiqué du 26 avril 2001, émis par le Ministre Boisclair, annonçait un resserrement des contrôles dans les régions en surplus de lisier pour intensifier les inspections aériennes et terrestres.

"Par ailleurs, pour faire suite à un récent avis de santé publique, recommandant que soit réalisée une étude approfondie sur les risques environnementaux et sanitaires associés aux productions animales, le ministère de l'Environnement, de concert avec l'Institut national de santé publique du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, est à finaliser un cadre commun de mise en œuvre d'une vaste étude de caractérisation des eaux de consommation des bassins versants jugés à risque."

(...) "Ils s'inscrivent dans un plan d'ensemble qui comprend l'élaboration de la Politique nationale sur la gestion de l'eau, la modernisation de la réglementation sur l'eau potable et le captage de l'eau souterraine"

Cette déclaration, laisse espérer que les ministères poursuivent encore cette mise en œuvre. Ces paliers dépendent les uns des autres ne serait-ce que pour la qualité de l'eau. L'équilibre environnemental est nécessaire pour assurer à la population une alimentation saine et de l'eau potable. Il est donc impératif que ces paliers travaillent en concertation pour instaurer des normes répondant aux besoins nourriciers vitaux des citoyens et réduisent les risques pour la santé. Nous souhaitons par ailleurs que les ententes se poursuivent et élargissent leurs champs d'action dans les plus brefs délais.

Nous insistons pour que le moratoire perdure tant et aussi longtemps que des mesures environnementales efficaces et généralisées ne seront pas mises en application en ce qui concerne la gestion du lisier liquide.

Les zones en surplus de lisier ont augmenté.

Plusieurs mémoires et études soutiennent qu'il faut resserrer vigoureusement les normes environnementales.

**Cette pétition concerne le harcèlement rural continué par la violation de notre zone de confort. En tant que citoyens(nes) ruraux contribuables nous n'avons pas le droit d'accepter les effets pervers de la loi 23 qui favorise :**

- L'atteinte à notre zone de confort**
- La baisse de notre qualité de vie dans certains endroits atteint un taux net de 80% en pertes et en valeur.**
- La dévaluation de la valeur commerciale de nos propriétés.**
- Le nombre accru de citoyens(nes) victimes du harcèlement rural.**
- La contamination de notre eau potable, notre air, notre environnement, nos rivières etc... Notre aspect social et économique en déclin, la contamination transgénique etc.**

**Par conséquent, nous payons des taxes, des impôts, des hypothèques etc. Nous sommes donc en droit de réclamer de nos gouvernements une protection plus décente et transparente de notre qualité de vie et surtout une protection contre le harcèlement rural au Québec. Le Québec serait-il devenu une immense fausse à lisiers ? Non habitable ? Une zone sinistrée ?**

**Pétition présentée par l'Union Paysanne.**

# PÉTITION

À présenter au BAPE sur l'industrie porcine

---

Je, soussigné, considère être atteint dans la zone de confort à laquelle j'ai droit et victime de harcèlement rural continu en raison des épandages de lisiers de porcs et de vaches autorisés par la Loi 23 et ses règlements qui confèrent une immunité judiciaire aux agriculteurs.

**JE RÉCLAME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC UNE PROTECTION RÉELLE DE NOTRE ZONE HABITÉE ET OCCUPÉE EN MILIEU RURAL.**

Nom	Adresse
1	_____
2	_____
3	_____
4	_____
5	_____
6	_____
7	_____
8	_____
9	_____
10	_____
11	_____
12	_____
13	_____
14	_____
15	_____
16	_____
17	_____